



Appel à manifestation d'intérêt du Comité Français pour la Solidarité Internationale

Evaluation externe du « Programme Concerté Pluri Acteurs Algérie – Jousour : vers l'émergence d'un mouvement associatif reconnu. »

I - Le Programme Concerté Pluri Acteurs - Jousour

Le programme Jousour vise à renforcer les associations algériennes qui agissent au service de l'enfance et de la jeunesse. Il mutualise à cet effet des ressources humaines et financières pour engager des projets concrets, renforcer les compétences et partager les fruits de l'expérience acquise. Il favorise le dialogue et la concertation avec les pouvoirs publics, les acteurs économiques et le monde de la recherche ainsi que la mise en réseau des acteurs algériens et français impliqués dans le Programme pour échanger sur leurs pratiques, sur une base thématique ou territoriale et ainsi impulser, à moyen et long terme, deux collectifs autonomes d'associations, l'un en Algérie, l'autre en France, dont l'utilité sociale est reconnue par la société dans son ensemble et par les pouvoirs publics. Doté d'un budget de 3,7 M€ sur 36 mois Jousour est cofinancé par l'Agence française de développement, par la Délégation de l'Union européenne à Alger, par la Fondation de France, par la Fondation RATP et par le Comité Français pour la Solidarité Internationale (CFSI) qui en est l'ONG garante. Au total, 119 acteurs (associations algériennes et françaises, universités, institutions algériennes et collectivités locales françaises) sont membres du Programme dont ils composent l'Assemblée Plénière (AP). Pour ce faire, ils ont signé la charte de Jousour et se sont engagés à respecter les valeurs du programme et son règlement intérieur. Les membres de l'AP élisent le comité de pilotage mixte qui est responsable de la gouvernance de Jousour. Ce comité est composé de 8 membres élus de l'AP ainsi que des représentants du CFSI, de NADA, association nationale partenaire, du MAEE/SCAC et de l'AFD et de la DUE en tant que membres observateurs. En avril 2018, ils ont également élu, en Assemblée plénière, le comité Jousour Avenir, responsable de la structuration de Jousour post-PCPA, le PCPA étant ici considéré comme une ligne de financement. Diverses activités de renforcement sont développées pour atteindre les objectifs fixés. Des outils de type financiers, à travers la mise en œuvre de cinq fonds d'appui qui soutiennent les projets et initiatives des associations tout en renforçant leur structuration. Des activités transversales qui comprennent des formations, un accompagnement collectif et individualisé, l'animation d'espaces d'échanges et de concertation, une démarche de capitalisation, des rencontres régionales et thématiques, des outils de communication et un dispositif de suivi-évaluation. La mise en œuvre opérationnelle des activités de Jousour est confiée à une cellule exécutive basée à Alger sous contrat avec l'association nationale partenaire NADA qui assure, sur la base d'une convention signée avec le CFSI, le portage administratif et juridique de Jousour en Algérie.

II - L'évaluation

Démarrée en décembre 2016 et prévue initialement sur 30 mois, la phase actuelle du Programme prendra fin en décembre 2019. Son évaluation a été planifiée au second et troisième trimestre de cette dernière année pour apprécier les résultats et l'efficacité des activités développées mais aussi pour valider et enrichir la stratégie visant à consolider et accompagner les dynamiques d'autonomisation des deux collectifs Jousour (en Algérie et en France) en 2020. L'évaluation devra ainsi permettre aux différentes parties prenantes de mieux préparer l'après-PCPA mais aussi d'apprécier l'atteinte des objectifs et l'évolution des dynamiques collectives, territoriales et thématiques.

III - Méthodologie envisagée pour l'évaluation

A l'issue des premiers entretiens et d'une analyse documentaire, les évaluateurs produiront une note de cadrage qui précisera leur compréhension du programme et la méthodologie de l'évaluation. Des entretiens individuels et collectifs seront ensuite conduits en Algérie et en France. Une première restitution au comité de suivi de l'évaluation interviendra sur la base d'un rapport provisoire suivie d'une seconde restitution, sur la base du rapport final. Le produit final de l'évaluation (le rapport final des évaluateurs auquel seront adjoints les commentaires du comité de suivi) sera *in fine* présenté aux membres de l'Assemblée Plénière du programme.

IV – Profil (s) recherché (s) pour l'évaluation

Nous privilégions le recrutement d'un binôme de consultant-e-s (dont un chef de mission) Nord-Sud (européo-algérien) aux profils suivants :

- ◆ Expérience éprouvée en évaluation de projet ;
- ◆ Très bonne connaissance du milieu des OSC au Maghreb et en Europe ;
- ◆ Bonne connaissance de la société civile algérienne et du contexte sociopolitique algérien pour le consultant algérien ;
- ◆ Compétence sur les enjeux du renforcement de société civile au Sud et au Nord dans la perspective d'un dialogue constructif avec les pouvoirs publics ;
- ◆ Capacité avérée à explorer des programmes complexes à acteurs multiples et à animer des réunions pluri acteurs ;
- ◆ Capacité à travailler à partir de méthodologies distinctes : évaluation externe et participative ;
- ◆ Capacité avérée à produire une analyse et des recommandations stratégiques ;
- ◆ Maîtrise de l'arabe dialectal algérien (pour le consultant algérien).

Pour des raisons évidentes d'indépendance et d'externalité de l'exercice d'évaluation, les personnes adhérentes ou salariées d'organisations membres du Programme, les consultants étant déjà intervenus pour le Programme ne peuvent pas concourir à cet Appel.

V – Calendrier indicatif de l'évaluation

- ◆ Lancement de l'appel à manifestation d'intérêt : 20 février 2019
- ◆ Retour des offres : 15 mars 2019
- ◆ Sélection de l'offre : semaine du 18 mars 2019
- ◆ Appel restreint : semaine du 25 mars 2019
- ◆ Réception des offres : 22 avril 2019 à 9h00
- ◆ Présentation de la note de cadrage devant le comité de suivi : vendredi 26 avril 2019
- ◆ Evaluation : de mai à septembre 2019
- ◆ Restitution et remise du rapport intermédiaire : septembre 2019
- ◆ Restitution finale au comité de suivi : octobre 2019
- ◆ Restitution finale aux membres de l'Assemblée Plénière : novembre/décembre 2019

Cet appel à manifestation d'intérêt est destiné à identifier des consultant-e-s. A l'issue de cet appel, une présélection sera opérée par le comité de suivi de l'évaluation de Jousour, puis un appel d'offres restreint sera lancé auprès des consultant-e-s présélectionnés. Il est attendu de cette étape d'Appel à manifestation d'intérêt les CV des membres pressentis de l'équipe d'expertise : le CV du chef de mission est exigé, le CV du second consultant, s'il est identifié, est souhaité. Si vous souhaitez manifester votre intérêt, merci de bien vouloir envoyer votre/vos CV par courrier électronique **avant le vendredi 15 mars 2019 à 09h00** à l'attention de : Agnès BELAÏD : belaid@cfsi.asso.fr – Tel : + 33 1 44 83 88 63.

Attention : il est demandé de joindre un CV en français, actualisé et synthétique, dans lequel vous aurez **surligné les éléments spécifiques** que vous jugez utiles pour apprécier votre candidature dans le cadre de cette étude.